

Votre contact pédagogique

(Accompagnement du stagiaire)

AVERTY Camille
camille.averty@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty camille.averty@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : MARMANDE (PMR)

DATE (S) :

12/04/2023	7:00	9:45	18:00	QUAI 31
13/04/2023	7:00	9:45	18:00	QUAI 31

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC : Personne en charge de l'accessibilité dans la structure

PREREQUIS : Aucun prérequis

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE : Questionnaire de pré-formation individuel envoyé en amont de la formation

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

Maud BOCQUEL



- Structures de Nouvelle-Aquitaine éligibles à un financement OPCO : 300€/jour/personne
- Structures de Nouvelle-Aquitaine inéligible à un financement OPCO : (Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC) : 150€/jour/personne
- Structures hors Nouvelle-Aquitaine : 325€/jour/personne

Nb : en cas de formation distancielle, les séquences se cumulent pour former 1, 2 (ou plus) journées de formations. Le coût est à la journée.
Ex : 2 demi-journées = 1 journée (7h) / 7 séquences de 2h = 2 journées

CONTEXTE

"Le libre accès aux vacances, aux sports et aux loisirs représente un facteur primordial d'intégration sociale et d'épanouissement personnel pour les personnes présentant une gêne ou un handicap".

C'est un droit fondamental inscrit dans la loi dite de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998. Créé en 2001, le label national « tourisme et handicap » vise à concrétiser ce droit en apportant aux personnes à besoins spécifiques une information sur l'offre touristique et les loisirs accessibles et adaptés à leurs besoins.

Les professionnels qui s'engagent dans le label Tourisme et Handicap apportent un soin particulier à l'accessibilité de leur structure et sont tenus au respect de certains critères de labellisation.

La compréhension et l'intégration des touristes en situation de handicap représentent un enjeu économique et social important.

Cette formation permettra d'appréhender le sujet sous toutes ses formes : juridique, légal, mises en situation, compréhension des besoins et attentes...

Taux de satisfaction : 4,9/5 (2022)*

Taux d'adéquation objectif / problématique : 4,5/5 (2022)*

*En 2023, c'est un nouveau formateur qui vous proposera de nouveaux contenus de formation

OBJECTIFS

Objectif professionnel

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'avoir une vision claire sur ce sujet et de structurer sa démarche

Objectifs pédagogiques

- Identifier et définir les notions de base concernant le handicap et l'accessibilité
- Utiliser le comportement adapté pour accueillir les personnes en situation de handicap
- Organiser la mise en accessibilité de sa structure face aux différentes situations de handicap pour accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap

PROGRAMME

- Historique et évolution des lois
- Notion d'accessibilité renforcée (11/02/2005)
- Un autre regard sur le handicap
- Qu'est-ce que le handicap et situations de handicap ?
- Recueil des freins et réticences
- Comportement adapté à adopter pour accueillir, informer et orienter des PSH
- Lever les freins

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Brainstorming, retour d'expériences, apports théoriques, mises en situation, jeux de rôles

MODALITES D'ÉVALUATION

Observation, quiz, rédaction d'objectifs